

## Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM)

# " Animateur de la démarche Lean "

### Le Lean Management

*"Confrontés chaque jour à une compétition plus vive et qui se livre désormais à l'échelle de la planète, les industriels doivent poursuivre sans relâche leur effort d'adaptation. Car si la trilogie des objectifs coûts - délai - qualité reste une constante de l'entreprise industrielle, la façon de les atteindre a été profondément modifiée depuis une dizaine d'années.*

*Ce nouveau modèle d'organisation, appelé **Lean production** (production maigre) et traduit en français par **Production au plus juste** implique un bouleversement du système de production."*

Ministère de l'Industrie—janvier 96

*"Pour les entreprises, le **Lean Management** est la démarche la plus efficace pour accomplir un saut significatif de productivité.*

*La philosophie peut se résumer à **deux grands principes** :*

- ***ne produire que le juste nécessaire***
- ***faire bien du premier coup***

*Le Lean a pour objectif de satisfaire les clients, en consommant le minimum de ressources.*

*La force du Lean, c'est de **s'appuyer sur tous les hommes de l'entreprise** et de **développer en permanence leurs habiletés** aussi bien physiques qu'intellectuelles. "*

Ardi Rhône-Alpes

### Objectifs de la formation

Construite en partenariat avec METALLURGIE rhodanienne (UIMM), l'objectif est de former des **Assistants Chef de Projet**, voire des **Chefs de Projet Lean**, dans le cadre d'un **contrat de professionnalisation d'une durée de 8 mois**.

Ce contrat est proposé aux élèves-ingénieurs, au cours de la dernière année de leur cursus de formation et issus de trois départements de l'INSA de Lyon :

- **Biosciences,**
- **Génie Industriel**
- **Génie Mécanique Développement**

## Contrat de Professionnalisation

Un contrat de professionnalisation est un **contrat tripartite** liant un **apprenant**, une **entreprise** et un **organisme de formation**.

Les apprenants de cette formation en alternance sont **salariés de l'entreprise** et à ce titre, ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que tout autre salarié.

Ils perçoivent une **rémunération au moins égale à 80% du SMIC** pour les moins de 26 ans. La durée du contrat de travail est égale à la **durée du contrat de professionnalisation soit 9 mois**.

Le contrat de professionnalisation mène à une **qualification professionnelle**. L'obtention du diplôme d'ingénieur et l'obtention de cette qualification ne sont pas corrélées.

## Compétences attestées par la formation

Les 9 capacités attestées par cette formation sont les capacités à :

- Evaluer la performance d'un processus de délivrance de produits ou de services,
- Définir les axes de progrès prioritaires concourant aux objectifs de la démarche Lean,
- Proposer les leviers ou actions d'amélioration les plus pertinents,
- Préparer les équipes aux méthodes et outils d'amélioration Lean,
- Piloter les actions d'amélioration de la performance,
- Mesurer la performance,
- Détecter et mettre en œuvre des actions correctives,
- Standardiser les bonnes pratiques.

## Organisation de la formation

La formation s'effectue selon les modalités suivantes :

**¼ du temps soit 300h en formation    ¾ du temps en entreprise**

Chaque salarié suit un **parcours personnalisé** en fonction de sa formation d'origine (première partie de sa formation), mais également en fonction de son projet en entreprise. En particulier les modes d'évaluation des compétences acquises sont définis pour chaque salarié en fonction de la nature de la mission qui leur est confiée dans leur entreprise.

## Parcours de formation

L'objectif est de former :

1. aux **concepts fondamentaux** sur lesquels s'appuie l'approche Lean,
2. aux différentes **démarches de progrès** et développer les invariants de toute démarche Lean,
3. aux **différentes formes organisationnelles** pour l'animation et la pérennisation de ces démarches,
4. aux **principaux outils du Lean** en les intégrant dans la démarche.

Cette formation est à la fois pratique et académique et s'articule comme suit :

- un **Jeu d'entreprise** sur une plateforme pédagogique (atelier BPS de Bosch à Vénissieux) pour une sensibilisation aux concepts du Lean : 12h,
- un **"Gemba Walk"** au sein d'une entreprise pour servir de support d'application de la phase d'analyse : 16h,
- une **Formation "académique"** s'appuyant sur les phases pratiques mentionnées ci-dessus : 252h
- une **Assistance à la conduite au changement** par un tuteur management sous la forme de réunions d'échange avec les salariés : 20h.

<b>Phase</b>	<b>Durée</b>
Formation spécifique	56
La vision Lean	32
Mesure et diagnostic	24
Gemba Walk	16
La démarche : fondamentaux, étapes, structuration	28
La mesure de performance du système de production	20
L'optimisation des moyens de production	32
L'analyse des flux	24
L'optimisation des flux	20
Pilotage sur le terrain et pérennisation	16
Lean et innovation	12
Accompagnement au changement	20
<b>Total</b>	<b>300 h</b>

## **Modalités d'évaluation en vue de la qualification**

Les compétences acquises sont évaluées par un jury composé notamment d'industriels. Ce jury s'appuie sur :

- des observations de situations professionnelles réelles ou reconstituées,
- des observations en situation de travail,
- un questionnaire avec apport d'éléments de preuves,
- des observations avec questionnements,
- une restitution écrite et/ou orale,
- une présentation d'un projet ou activités réalisées,

## Planning de la formation

A compter du 15 février 2010 et pour 24 semaines, la formation s'effectue en alternance 1 semaine sur 3. En entreprise, ce premier temps correspond pour le salarié à la découverte de celle-ci, de ses productions, de son organisation et à son intégration dans sa fonction ou équipe projet.

Pendant les 11 semaines suivantes, le salarié s'implique totalement dans son projet .

Tout au long de son projet en entreprise, le salarié est suivi par :

- 1 tuteur en entreprise,
- 1 tuteur technique choisi parmi les enseignants intervenant dans cette formation,

Des réunions entre les salariés, sous la responsabilité d'un tuteur management, sont assurées régulièrement sur toute la durée du projet afin de garantir les échanges entre projets et de capitaliser autour de la conduite du changement et du management des risques.

Octobre —Novembre 2009	Sélection des étudiants
Décembre 2009—janvier 2010	Signature des contrats
15 février 2010	Lancement de la formation
Septembre 2010	Soutenance projet
Octobre 2010	Jury de département : diplôme d'ingénieur Jury final de Qualification Lean

## Modalités financières

Le prix d'inscription est fixé à 8.600 € pour l'entreprise par salarié dont 200 € d'évaluation préformative.

L'entreprise peut bénéficier d'aides diverses par l'intermédiaire de son OPCA et couvrant en partie le coût de la formation.

La rémunération du salarié doit être égale au minimum à :

- 80 % du SMIC si le salarié a moins de 26 ans,
- le SMIC ou 85 % de la rémunération minimale prévue dans les accords de branche si le salarié a plus de 26 ans,
- droit aux exonérations de charges salariales suivant le dispositif Fillon.

CONTACTS INSA : Corinne SUBAÏ—Jean-Pierre CAMPAGNE—Frédéric ARNAUD  
Tél : 04 72 43 85 94 Fax : 04 72 43 85 38 Mail : [Lean@insa-lyon.fr](mailto:Lean@insa-lyon.fr)  
INSA DE LYON—GI—Bâtiment Jules Verne, 19 avenue Jean Capelle  
69621 Villeurbanne Cedex

CONTACTS METALLURGIE : Maïlis CISSE—Stéphane MONNET Tél : 04 78 77 06 20 FAX : 04 78 77 06 46  
CONTACT OPCAIM : Didier CHASTANG